Commission Départementale du Football Féminin

PROCES VERBAL du jeudi 07 mars 2024

COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour afin d'aborder les points suivants.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

La Commission réclame pour la 1ère fois les feuilles de match suivantes :

Challenge IDF U11F du 02/03/24 :

- A VAL D'EUROPE
- A TORCY

Festival Foot U13F du 02/03/24 :

- A FFA 77
- A TORCY

FORFAITS CHALLENGE

Festival Foot U13F du 02/03/24:
A VAL D'EUROPE
Lecture du courriel du club de Vaux La Rochette avisant du forfait de son équipe
***Forfait avisé**